

REPERES DE NIVELLEMENT

En Brière, il existe trois niveaux de nivellement permettant de connaître l'altitude.

Niveau dit « Cote Brière » - référence locale

Le point « zéro » est situé sur le radier de l'ouvrage de Pont de Paille à TRIGNAC.

Niveau dit « Lallemand »

Créé par Charles LALLEMAND ; le point « zéro » est situé au marégraphe de Marseille (un des plus anciens au monde encore en service) et a été calculé via la moyenne du niveau de la mer sur douze années (1885-1897).

Niveau dit « NGF IGN69 » - référence nationale

NGF = Nivellement Général de la France. Niveau établi en 1969, il reprend le zéro défini par Lallemand, tout en prenant en compte des corrections orthométriques dues à l'augmentation du niveau de la mer, à l'amélioration de la précision des mesures et de l'amélioration de la connaissance (la Terre n'est pas une sphère parfaite).

Différence entre les trois niveaux

Altitude en NGF IGN69 = niveau Lallemand + C, avec C une constante valant 28 centimètres pour le bassin du Brivet. Ci-dessous, un extrait de carte du site <https://geodesie.ign.fr/>.



Valeurs de la constante C sur notre territoire

Altitude en Cote Brière = altitude en NGF IGN69 + 0,92 mètre

Altitude en Cote Brière = altitude en cote « Lallemand » + 1,20 mètres /// (0,92+0,28=1,20)